

SILVE INTERMARCHÉ rappelle GAUFFRES LIEGEOISES



- Noms des modèles ou références concernés : **7 gaufres liégeoises aux perles de sucre 350g** et **7 gaufres liégeoises nappage chocolat belge 402,5g**
- Marque : **CHABRIOR**
- GTIN 3250392806989 Lot L3 XX:XX 16/12/25 F et L3 XX:XX 16/12/25 G Date de durabilité minimale 16/12/2025
- GTIN 3250392806989 Lot L3 XX:XX 26/12/25 E Date de durabilité minimale 26/12/2025
- GTIN 3250392806958 Lot L3 XX:XX 16/12/25 F et L3 XX:XX 16/12/25 G Date de durabilité minimale 16/12/2025
- GTIN 3250392806958 Lot L3 XX:XX 26/12/25 D Date de durabilité minimale 26/12/2025
- GTIN 3250392806958 Lot L3 XX:XX 29/12/25 F Date de durabilité minimale 29/12/2025
- Conditionnements : **2 formats: 350g et 402,5g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 03/10/2025 au 24/10/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Fabricant: BISCUITERIE WILLEMS**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHÉ**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence potentielle morceaux de plastiques durs bleus dans le produit**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 24 décembre 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre